

ETIQUETAGE**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR <L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR> <ET> <LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE>**

{NATURE/TYPE}

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Procipen 300 mg/ml suspension injectable pour bovins, ovins et porcins
Benzylpénicilline procaïne

2. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES

Un ml contient :

Substance active : Benzylpénicilline procaïne 300 mg
(correspondant à 175,8 mg de benzylpénicilline)

Excipient : Parahydroxybenzoate de méthyle E218 2,0 mg

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Suspension injectable

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 ml

250 ml

12x100 ml

12x250 ml

48x100 ml

48x250 ml

5. ESPÈCES CIBLES

Bovins, ovins et porcins.

6. INDICATION(S)

Traitement d'infections systémiques aiguës causées par des bactéries sensibles à la benzylpénicilline.

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Voie intramusculaire uniquement.

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Bovins

Viande et abats : 10 jours.

Lait : 108 heures (4,5 jours)

Porcins

Viande et abats : 7 jours.

Ovins

Viande et abats : 4 jours.

Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent provoquer des réactions allergiques sévères. Se reporter à la notice pour les mises en garde destinées à l'utilisateur.

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMOISON

EXP {MM/AAAA}

Durée de conservation après première utilisation du flacon : 28 jours.

Après première ouverture, utiliser avant :/..../....

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver au réfrigérateur (entre 2 °C et 8 °C).

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Non requis sur le conditionnement primaire

Élimination : Lire la notice.

13. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE » ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

À usage vétérinaire.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Non requis sur le conditionnement primaire

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Bimeda Animal Health Limited
Unit 2, 3 & 4 Airton Close
Airton Road
Tallaght
Dublin 24
Irlande

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V586995 (Flacon verre type I)

BE-V587004 (Flacon verre type III)

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot